

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 49 (1992)
Heft: 1

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Kathy se rebiffe!

Kathy Switzer
2304 Wheystone Court
Vienna, Virginia 22182 USA

J'ai été choquée et inquiète de lire, dans le numéro 8/1991 de MACOLIN, qu'Yves Jeannotat disait de moi que je lui avais adressé une lettre dans laquelle j'aurais écrit: «... j'ai un peu honte, mais je n'ai pu résister à l'argent...» Je n'ai jamais écrit une telle chose et je demande donc à Yves Jeannotat de bien vouloir publier cette lettre-ci, ou qu'il me présente des excuses ainsi qu'à ses lecteurs.

Yves Jeannotat insinue également, dans ses articles, que j'ai «vendu l'idéal des femmes». Rien ne peut être plus loin de la vérité. Après nous être battues, moi et d'autres femmes avons été admises à participer à des courses à pied alors destinées, jusque-là, aux hommes exclusivement. Par la suite, nous avons fait en sorte que les courses féminines de longue distance trouvent place au programme des Jeux olympiques.

Les «personnes-clés» du CIO m'ont dit que les femmes seraient admises, mais seulement si nous étions en mesure de prouver deux choses:

- Que les femmes soient capables de courir par elles-mêmes avec succès sans avoir besoin d'un lièvre masculin...
- Que nous puissions assurer une représentation internationale suffisante.

Mais je savais aussi personnellement, grâce aux contacts que j'entretenais avec des centaines d'autres femmes pratiquant la course à pied, que la plupart préféraient faire leurs premières expériences sportives «entre elles», parce que la présence des hommes, plus rapides et souvent en meilleure condition physique, les intimidait.

Donc, pour attirer les femmes et les convaincre de faire leurs premières foulées sans rien perdre de leur enthousiasme, il était nécessaire de lancer une forme de compétition rien que pour elles. C'était particulièrement vrai pour des pays comme le Japon, le Brésil, les Philippines et j'en passe, où les femmes ont (ou, du moins, «avaient») peu accès à la pratique des sports et, par le fait même, peu confiance en elles. Or, dans l'optique de la participation olympique, leur présence était nécessaire, comme je l'ai expliqué ci-devant.



Kathy Switzer au temps où elle bataillait ferme.

Cela dit, il y a aussi des moments où les compétitrices de haut niveau sentent le besoin de courir séparément, peut-être pour mieux se «sentir», pour être en mesure de mettre au point une stratégie, une tactique, et de gagner une course «franchement», sentiment qui leur échappe lorsqu'elles sont entourées d'une multitude d'hommes dont une bonne partie, plus forts qu'elles puisque la nature les a dotés d'une masse musculaire plus importante, vont franchir la ligne d'arrivée avant la première.

Pour atteindre ces buts, j'ai persuadé «Avon» — une firme de produits de beauté bien connue — de «sponsoriser» un circuit de compétitions organisées dans plusieurs pays. Elle l'a fait et il faut lui en savoir gré plutôt que de la condamner. En huit ans, grâce à elle, une centaine d'épreuves ont rassemblé plus d'un million de participantes dans trente pays différents. Grâce à ce mouvement, grâce à l'action politique qui lui a présidé par mes soins et par ceux d'autres femmes, le marathon olympique a pu devenir réalité en 1984 déjà.

J'ai toujours pensé que le fait qu'hommes et femmes puissent courir ensemble est une des meilleures choses qui soient arrivées à la société moderne. Mais vient un temps où les femmes et les hommes ont également besoin de courir séparément. Maintenant, les femmes ont acquis toutes sortes de possibilités et je crois que le sport est mûr pour s'accommoder d'épreuves exclusivement masculines d'une part, exclusivement féminines d'autre part, mixtes enfin.

Quand Jeannotat dit que j'ai fait cela, parce que «je ne pouvais résister à l'argent», non seulement il ment, mais il est insultant. Je n'ai jamais reçu de ré-

compense financière, que ce soit pour mes courses ou pour la mise sur pied de ce programme. J'ai été payée d'un salaire moyen en tant qu'employée d'«Avon», ce qui ne m'a pas empêchée de connaître le succès, un succès dû aussi bien à un dévouement total qu'à une détermination énorme et à une foi sans limite en la femme. Cette entreprise m'a aussi amenée à mettre un terme à ma propre carrière sportive. Je suis donc attristée qu'une personne en qui je voyais, jusqu'à ce jour, un vieil ami, ait pu se méprendre à ce point sur mon compte...

Réponse

Oh! Kathy! Vous ai-je vraiment mal comprise? Si c'est le cas, alors je vous présente, à vous et aux lecteurs de MACOLIN, comme vous le souhaitez, de sincères excuses.

Il n'empêche que cette lettre-ci, que j'ai pris la peine de faire traduire par une personne compétente, compte encore, à côté de quelques imprécisions (je pense que, par exemple, avant le CIO, c'est l'IAAF qui a d'abord eu son mot à dire pour l'inscription du marathon féminin au nombre des disciplines du programme athlétique olympique), une série d'interprétations qui me dépassent. Renvoyer, par exemple, hommes et femmes à leurs rendez-vous «isolés» équivaut, à mon avis, à courir au-devant d'une nouvelle ségrégation et à faire en arrière le pas que vous avez contribué à faire en avant. Dans deux ou trois générations, la même lutte que vous avez menée devra recommencer. En outre, vous avez, vous aussi, mal interprété mes pensées. Je sais bien qu'il doit y avoir, selon les réunions, des pelotons d'hommes et des pelotons de femmes; aux Jeux olympiques par exemple. Ce que je n'admets pas, par contre, c'est que l'on organise des manifestations «exclusives» (pour hommes à l'exclusion des femmes et vice versa). Les courses «Avon» en sont. Or, moi, je revendique le droit d'y courir au nom de la même logique que vous, en son temps, avez revendiqué le droit de participer au marathon de Boston. Devrais-je, comme vous, y jouer les clandestins? Si c'est le cas et que l'on veuille m'extirper de la course, j'espère qu'il se trouvera autour de moi autant de femmes pour me défendre qu'il s'est trouvé d'hommes autour de vous, jadis, pour le faire... ■